

Présents : Bruno Bonté, UMR Geau - Flora Branger, Irstea - Franck Cattaneo, Hepia - Anne Clémens, ZABR - Victor Frossard, Carrel - Ghislain Gassier, Cerege – Olivier Gorin, Agence de l'eau RMC - Didier Graillot, EMSE - Nicolas Lamouroux, Irstea – Oldrich Navratil, UMR 5600 - Frédéric Paran, EMSE - Didier Josselin, UMR Espace - Sophie Sauvagnargues, EMA - Laurent Simon, UMR 5023 - Michal Tal, Cerege

Excusé : Stéphane Stroffek

1 Avant propos

Lors du comité de suivi du 29 juin, aucune action n'a été écartée. L'agence de l'eau a cependant émis des réserves sur certaines d'entre elles (voir ci-dessous). Elle prendra contact avec l'AFB pendant l'été pour échanger sur tous les projets de recherche qui lui sont soumis, cela pour juger de la pertinence de « bassin » par rapport au « national ». Toutes les actions présentées seront donc discutées en comité de pilotage Agence de l'Eau ZABR du Jeudi 30 août, instance composée de l'équipe de direction de la ZABR accompagnée de Didier Graillot représentant du conseil de direction référent accord cadre Agence de l'eau et des représentants Agence de l'eau. Le comité de pilotage pour faire sa sélection doit disposer pour chaque projet d'une proposition technique (modèle type en pièce jointe) accompagnée d'une proposition financière précise (modèle fourni par IRSTEA en charge de valider vos montages).

Attention, comme l'an passé, chaque projet se découpe en autant de demande qu'il y a d'équipe membre de la ZABR. Il faut donc être clair sur le projet dans sa globalité, les tâches qui reviennent à chacun (encart détaillé), et les budgets de chacun. L'implication d'une équipe non membre de la ZABR dans le projet doit être indiquée comme une prestation dans le projet et la fiche budget.

Les documents modèles a utilisé pour la rédaction de vos projets sont :

- Pour votre proposition technique : : 1-2018-FICHEMODELEZABR.doc
- Pour votre proposition financière : 2-2018-ZABRFICHEMODELEBUDGETAIRE.xls.

Ces documents modèles ont été retravaillés par IRSTEA qui dès cet été pourra répondre aux questions relatives au montage financier de vos demandes (point de contact : gestion.zabr.lyon@irstea.fr - Laure PELISSON à partir du 1^{er} Août)

Délais :

- **20 juillet** : Envoi des propositions techniques avec proposition financière à anne.clemens@zabr.org, nicolas.lamouroux@zabr.org, laurent.simon@univ-lyon1.fr, olivier.gorin@eamrc.fr, Stephane.STROFFEK@eamrc.fr , gestion.zabr.lyon@irstea.fr.: cette étape permet de valider que les suggestions faites en comité de suivi sont bien intégrées, de vérifier que les fiches techniques et financières sont dans le bon format et de susciter des échanges directs avec l'agence de l'eau pour les projets rencontrant un intérêt moindre de l'agence de l'eau.
- **22 août 2018** : Envoi des versions définitives (fiche technique, fiche financière) à anne.clemens@zabr.org et IRSTEA (gestion.zabr.lyon@irstea.fr) pour validation des formats et des montages financiers
- **30 août 2018** : comité de pilotage Agence de l'eau ZABR
- **21 septembre 2018** : date limite des dépôts de demande d'aide à l'agence de l'eau
- Commission des Aides de l'Agence de l'Eau : Décembre

II Analyse des projets

2-1 Construction et analyse par modélisation de scénarios de gestion quantitative à différentes échelles et robustesse des ouvrages à la source face aux changements globaux

Contacts ZABR : INSA : Hélène Castebrunet - IRSTEA : Flora Branger

Avis du comité de suivi : Le projet intéresse fortement l'agence de l'eau (Thomas.PELTE@eurmc.fr). Il convient d'expliquer en quoi l'amélioration du modèle J 2000 est utile à l'Agence de l'eau. La finalité est trop générale dans sa forme actuelle. Par rapport aux questions ouvertes, clarifier jusqu'où le projet va aller dans ses réponses. Bien identifier les livrables du projet, et bien préciser le périmètre des bassins versants étudiés. Le projet est jugé pertinent par la ZABR qui apprécie la prise en compte des suggestions faites par le conseil de direction de la ZABR notamment la mobilisation d'un seul post doc pour les 2 équipes sur ce projet. Au vu de l'accord cadre Agence de l'eau OTHU en construction (centré sur la rétention à la source à l'échelle de l'ouvrage), ce projet est à intégrer dans l'accord cadre Agence de l'eau ZABR (vision bassin versant) – revoir le budget avec la modification du nombre de post-doc (1 post-doc de 18 mois)– Vérifier les salaires bruts chargés du temps permanent.

2-2 Représentation intégrée des adaptations individuelles et des dynamiques hydrologiques sur le bassin du Buech

Contacts ZABR : UMR Geau : Bruno Bonté - IRSTEA Riverly Isabelle Braud - UMR Espace : Christine Voiron Canicio

Avis du comité de suivi : Le projet est jugé pertinent par la ZABR qui apprécie la prise en compte des suggestions faites par le conseil de direction de la ZABR. Le projet intéresse l'agence de l'eau Thomas.PELTE@eurmc.fr et Nathalie.SUREAUBLANCHET@eurmc.fr notamment pour la modélisation des comportements. Il convient d'apprécier les liens avec le volet 3 d'Hydropop 2. Les éléments d'analyse donnés par Bruno Bonté en fin de réunion permettent de noter la complémentarité entre les 2 projets (mettre 3 lignes en fin de résumé global remarque : complémentarité entre ce projet et Hydropop 2). Chaque équipe ayant à faire sa demande il convient de bien détailler dans chaque encart l'implication de chaque équipe dans chaque WP. Sur un plan financier, il convient de retirer la 1/2 bourse doctorale Abies ; l'autofinancement est suffisant. Attention au montage financier, ne pas intégrer des dépenses déjà effectuées (thèse débutée en 2017)

2-3 Acoust'riv : Estimation du flux sédimentaire par acoustique passive

Contacts ZABR : Cerege : Ghislain Gassier, Philippe Dussouillez, Michal Tal – IRSTEA : Benoit Camenen, Céline Berni

Avis du comité de suivi : Le projet n'est pas jugé prioritaire par l'agence de l'eau benoit.terrier@eurmc.fr qui attend les résultats du projet EDF à paraître en décembre 2018 pour apprécier l'intérêt de poursuivre des financements de recherches sur cette thématique, même si les projets sont complémentaires. Des échanges ont eu lieu entre les porteurs du projet et EDF : Le projet Acoust'Riv vient compléter par une approche différente l'ensemble des développements théoriques et expérimentaux conduits jusque-là par Thomas Geay, Alain Recking en partenariat avec EDF. La ZABR, qui a labelisé ce projet en conseil de direction, suggère au porteur de revoir sa fiche technique en respectant le modèle de fiche (résumé du projet – encarts précisant les tâches de chacun) et d'insérer un paragraphe sur la nouveauté de ce projet/ travaux d'EDF.

2-4 Etude et compréhension du rôle hydrologique et hydrogéologique des zones humides de tête de bassins dans le soutien d'étiage des cours d'eau

Contacts ZABR : EMSE : Frédéric Paran, Didier Graillot – ENTPE Lehna : Thierry Winiarski – UJM, 6524 ; Véronique Lavastre, UMR 5600 Isthme : Hervé Cubizolle – EMA : Anne Johannet

Avis du comité de suivi : Le projet qui en est à sa 3^{ème} phase intéresse l'agence de l'eau Laurent.CADILHAC@eurmc.fr - Francois.CHAMBAUD@eurmc.fr. La ZABR apprécie l'effort fait pour bien rendre compte des actions conduites dans les différentes phases. En fin de projet, il est important que le collectif impliqué réponde bien à la question centrale suivante : quel est le rôle des zones humides de tête de bassin versant pour le soutien d'étiage des cours d'eau. Pour la présentation du projet, il convient d'enrichir les encarts avec les éléments présentés en page 9, permettant de décrire précisément qui fait quoi lors de la phase 3. Sur un plan financier, attention, le soutien sollicité auprès de l'agence de l'eau est supérieur à 50% (à revoir)

2-5 Vulnérabilité des réseaux trophiques et impacts écologiques et économiques du silure glane (*Silurus glanis*) dans les grands lacs alpins

Contacts ZABR : Inra : Victor Frossard, Hépia : Franck Cattaneo

Avis du comité de suivi : Le projet n'est pas jugé prioritaire par l'agence de l'eau ; le Silure est sur la liste C (espèce invasive non prioritaire) ; Le projet, par rapport à sa première version présentée en comité de suivi de Mars a été

retravaillé pour appréhender l'impact trophique et socio-économique du silure pour les grands lacs alpins. Il convient durant l'été d'aller rencontrer l'agence de l'eau cet été pour que le projet puisse être analysé avec ces nouveaux angles. Prise de contact impérative avec Stephane.STROFFEK@eaurmc.fr en associant un des co -Président de la ZABR. L'intérêt peut prendre forme en mettant en avant les impacts socio-économiques (pêche - tourisme) d'une destruction d'espèce (omble chevalier). A discuter avec l'AFB.

1- 6 De l'hydrologie populaire et participative ? Hydpop 2

Contacts ZABR : EMA : Pierre-Alain Ayrat - UMR Espace : Philippe Martin - Chrome : Corinne Le Gal La Salle

Avis du comité de suivi : Le projet intéresse fortement l'agence de l'eau Stephane.STROFFEK@eaurmc.fr Nathalie.SUREAUBLANCHET@eaurmc.fr. Les échanges sur hydpop 1 ont bien permis d'apprécier la plus-value d'hydpop 2. Le projet est jugé cependant cher, plus cher qu'hydpop 1, il faudrait donc détailler le coût du projet volet par volet, et envisager une baisse de budget, notamment sur le volet 3 si celui-ci est conséquent ? Pour cette partie, il convient d'argumenter en quoi cette action relève plus de l'agence de l'eau que de l'Etat. Les réponses orales apportées par Sophie Sauvagnargues méritent d'être intégrées au document. Il convient donc d'échanger avec l'agence de l'eau durant l'été sur le dimensionnement scientifique et financier du projet. La ZABR trouve dommage de focaliser la réduction du budget sur le volet 3 qui semblait très pertinent au sortir de la réunion hydpop 1 entre l'agence de l'eau et les scientifiques d'hydpop 1 (à clarifier)

1-7 Capacité de résilience des systèmes hydriques en canaux face à la montée des eaux et à la salinisation : risques, opportunités et perceptions

Contact ZABR : UMR Espace Didier Josselin

Avis du comité de suivi : le projet est vraiment très intéressant sur un plan scientifique. L'agence de l'eau trouve le projet scientifique intéressant mais s'interroge sur sa possibilité de soutenir des recherches comparatives avec un site extérieur au bassin RMC. L'intérêt opérationnel (en terme de gestion pour la Camargue) doit être mieux mis en avant, la comparaison des deux sites n'étant pas, en soi, intéressante pour l'agence. O. Gorin prendra l'avis de l'agence de l'eau à Marseille philippe.pierron@eaurmc.fr sur la pertinence de ce projet pour la Camargue. Des échanges doivent avoir lieu sur ce projet durant l'été, y compris avec l'AFB